

Éditorial

Par une série de manifestations, l'ANCE a fêté en 1998 son 20^e anniversaire. Nous allons revenir dans les prochains bulletins sur les contributions présentées lors de ces conférences.

Dans le présent numéro, j'ai le plaisir de vous inviter à lire le texte de la conférence intéressante du Dr. **Tilman Allert**, sociologue à l'université de Tübingen (RFA) sur les vices cachés de la communication interprofessionnelle. Vous trouverez également dans ce même numéro les discours prononcés avant la conférence par les invités d'honneur de notre soirée d'anniversaire. A la fin, vous trouverez quelques articles de presse. Les photos publiées dans le présent bulletin ont été faites par **Paul Demaret**.

Nos conférences étaient consacrées à des thèmes importants dans le secteur socio-éducatif, qui malgré les progrès faits pendant les 20 années écoulées se trouve dans une phase critique. Depuis le vote par l'Assemblée Générale des Nations Unies et la ratification par le gouvernement luxembourgeois de la Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant, une nouvelle façon de voir les problèmes des enfants et de leurs familles est en train d'émerger. En effet, on assiste à un changement de paradigme qui va de l'idée de **protection** vers le concept de **l'aide**.

En janvier, **Rolf Widmer**, président de la section suisse de la FICE nous a présenté un modèle de familles d'accueil professionnelles nettement plus authentique et performant que le modèle que nous connaissons. En septembre, **Klaus Wolf** et **Manfred Schenk** ont participé au séminaire sur les contradictions et les nouveaux concepts de l'éducation extrafamiliale en Allemagne. **Tilman Allert** a présenté en octobre un modèle sociologique pour expliquer les difficultés du travail multidisciplinaire. En décembre, d'éminents spécialistes comme **Nigel Cantwell**, **Jean-Pierre Rosenczweig**, **Masud Hoghughi**, **Hans-Heiner Kühne** etc. ont participé à notre grand colloque sur la délinquance juvénile.

Toutes ces manifestations étaient d'une très grande qualité et elles ont confirmé mes appréhensions en ce qui concerne l'évolution du « modèle luxembourgeois » vers un système orienté principalement aux besoins des professionnels et qui perd de vue l'intérêt supérieur de l'enfant. Nous aurons l'occasion dans les prochains bulletins de revenir sur quelques-uns des thèmes qui me préoccupent, à savoir *la réécriture de notre loi sur la protection de la jeunesse, la création de services d'aide aux familles à risques, la protection des droits des enfants en placement, la discussion sur la qualité des prestations et l'élaboration d'un code de déontologie pour les professionnels du secteur.*

En attendant, je vous souhaite une très bonne année 1999 !

Robert Soisson